

Meynes le mag'

Juillet 2022 • N°8



www.meynes.fr

Le magazine d'informations municipales



P. 15

Jeunesse
Passage
en 6^{ème}



P.16

Seniors
Club Rencontres
et Amitiés

SOMMAIRE

ÉDITO	02
VIE MUNICIPALE	03-08
- Budget communal 2022	
TISSU LOCAL	08-09
TRAVAUX	10
FESTIVITÉS	11-12
HOMMAGES	13
JEUNESSE	14-15
SENIORS	16
SÉCURITÉ	16
ZOOM SUR.....	17-18
- Un jeune raseteur meynois prometteur	
- Coupe du Gard féminine 2022 U13	
- Poterie : les consciences	
- Fête des potiers et tuiliers	
EN BREF	19-20
- Les Restos du cœur inaugurés	
- Mémo santé	
INFOS PRATIQUES	21
ÉTAT CIVIL	22
TRIBUNE LIBRE	22



Directeur de publication :
Le Maire : M. Fabrice Fournier

Crédit photos :
M. Bernard SUBTIL, Mairie.
COUVERTURE : Adobe Stock

Mise en page et impression :
LPJ Hippocampe

LE MOT DU MAIRE



Fabrice FOURNIER
Maire de Meynes

Chères Meynoises, Chers Meynois,

Le trimestre qui s'achève aura été d'une rare intensité : la crise Covid impactant encore notre quotidien malgré la levée des restrictions, la poursuite de la guerre en Ukraine et le lot d'inquiétudes qui en découle telles que la crise inflationniste, la raréfaction des matières premières, l'augmentation du coût de la vie... ainsi que les élections présidentielle et législative.

Je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement tous les Meynois qui ont fait acte de citoyenneté en acceptant les fonctions d'assesseur et de scrutateur, pour que l'organisation de ces élections dans la commune se déroule dans de bonnes conditions.

Pour les élèves, leurs familles et les équipes éducatives, cette période de fin d'année scolaire est synonyme de conseils de classe, d'examen ou concours, d'orientation ou affectation, avant un départ officiel en vacances le 7 juillet.

Avec l'arrivée de l'été et des beaux jours, Meynes a d'ores et déjà retrouvé des moments de rencontre et de convivialité oubliés / abandonnés ces deux dernières années et programmé

de nombreuses manifestations telles que la fête des écoles, la fête votive, les soirées food-trucks ou l'ouverture de la piscine municipale ainsi que pour le mois de septembre la fête des potiers et tuiliers.

Nous nous réjouissons que ces manifestations d'importance mobilisent autant d'associations et de citoyens, heureux de partager leurs projets et soucieux de répondre aux attentes d'un public impatient, pour un village toujours plus accueillant, plein de vitalité et d'énergie.

Au-delà de ces animations et des travaux d'entretien de notre patrimoine notre équipe est heureuse de partager avec vous le projet d'aménagement d'un espace multi-loisirs dans l'enceinte du stade municipal en vue de développer l'offre sportive et de loisirs de la commune.

Cette opération, subventionnée par l'Etat, devrait débuter très prochainement pour une mise en service prévue à la rentrée de septembre prochain.

D'autres aménagements suivront en fonction de nos capacités financières.

Enfin, la commune a développé, en complément de votre magazine municipal trimestriel « Meynes le Mag », des canaux de communication pour vous diffuser des informations pertinentes dans les meilleurs délais (à retrouver sur www.meynes.fr).

Je vous invite à consulter régulièrement les actualités communiquées sur nos supports, étant précisé que nous restons pleinement à votre écoute pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien.

Avec le regard toujours tourné vers l'avenir, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une période estivale sous les meilleurs auspices.

Cordialement.



FINANCES

LE BUDGET COMMUNAL 2022 : Tenir le cap face à une conjoncture peu favorable

2022 s'avère à nouveau être une année délicate pour la vie économique, tant nationale que locale.



Christophe CURIE
Conseiller Municipal délégué aux
Finances et au CCAS

Comme chaque année, par délibération du 30 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget prévisionnel de notre commune.

Cette décision autorise l'engagement des dépenses et la perception des recettes pour l'exercice 2022.

Au préalable, la commission municipale des finances a :

- pris acte des résultats de clôture de l'année 2021,
- reçu toutes les informations statistiques, fiscales et financières de la collectivité,
- analysé les différentes données nécessaires à l'élaboration du budget et

- arrêté le projet de budget pour l'année en cours à soumettre au vote de l'Assemblée Municipale.

Acte fondamental de la gestion municipale, le budget communal est un acte de prévision et d'autorisation des dépenses et recettes à exécuter.

Il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises en deux sections (fonctionnement et investissement) votés à l'équilibre en dépenses et en recettes.

Les dépenses de fonctionnement concernent celles inhérentes aux services municipaux, telles que, par exemple, la voirie, la piscine municipale, la médiathèque, l'urbanisme, les charges de personnel, l'électricité, la restauration scolaire, l'état-civil, les subventions aux associations et au CCAS ou les fêtes et cérémonies...

Les dépenses d'investissement, quant à elles, permettent notamment d'engager des dépenses nouvelles d'aménagement ou de construction, de rembourser le capital de la dette, d'acquérir du matériel ainsi que les dépenses nécessaires au maintien à un bon niveau du patrimoine communal.

En 2022, le budget principal s'élève à 3 470 917 €, dont 2 752 167 € pour la section de fonctionnement et 718 750 € pour la section d'investissement, sans hausse de la fiscalité communale et sans recours à l'emprunt.

Concernant le fonctionnement du CCAS, le financement de ses actions (semaine bleue, repas et colis de fin d'année, aides à domicile ou aides directes...) est assuré quasi-essentiellement par une subvention de la commune, d'un montant de 16 000 € pour l'année en cours.

Nous constatons malheureusement que les hausses des prix de l'énergie (électricité - gaz) et des carburants, ou la flambée des prix de certains produits de consommation courante impactent le pouvoir d'achat, notamment des plus démunis, ainsi que l'ensemble des services et des aides apportés aux usagers.

Actuellement, la réponse de l'Etat n'est pas à la hauteur de la situation inflationniste et le CCAS, qui est un élément essentiel de réponse aux difficultés sociales, reste tributaire des possibilités de financement de la commune.

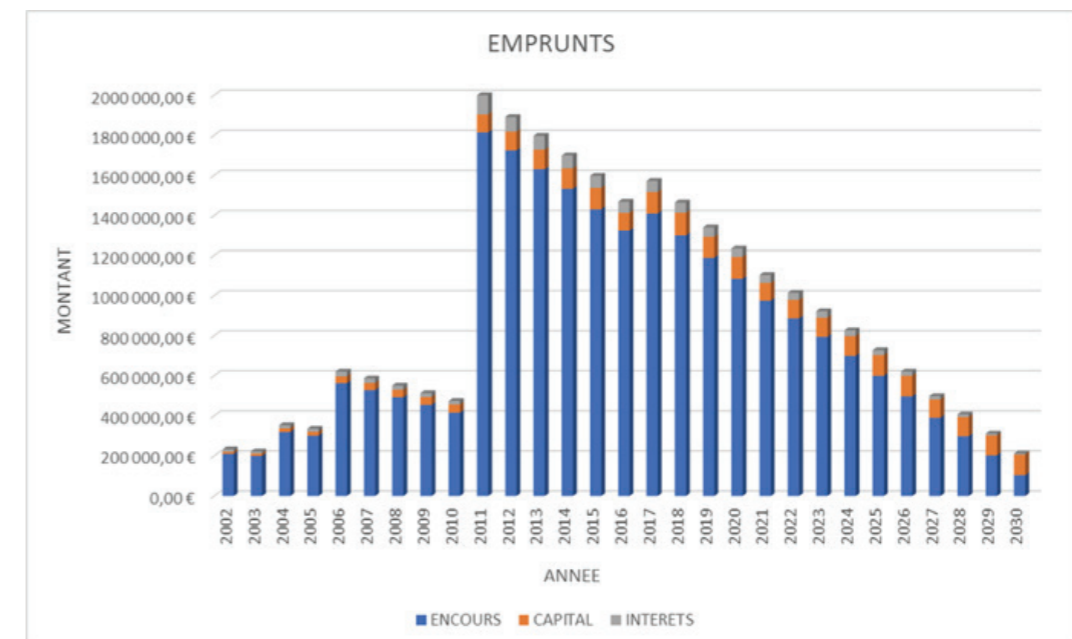
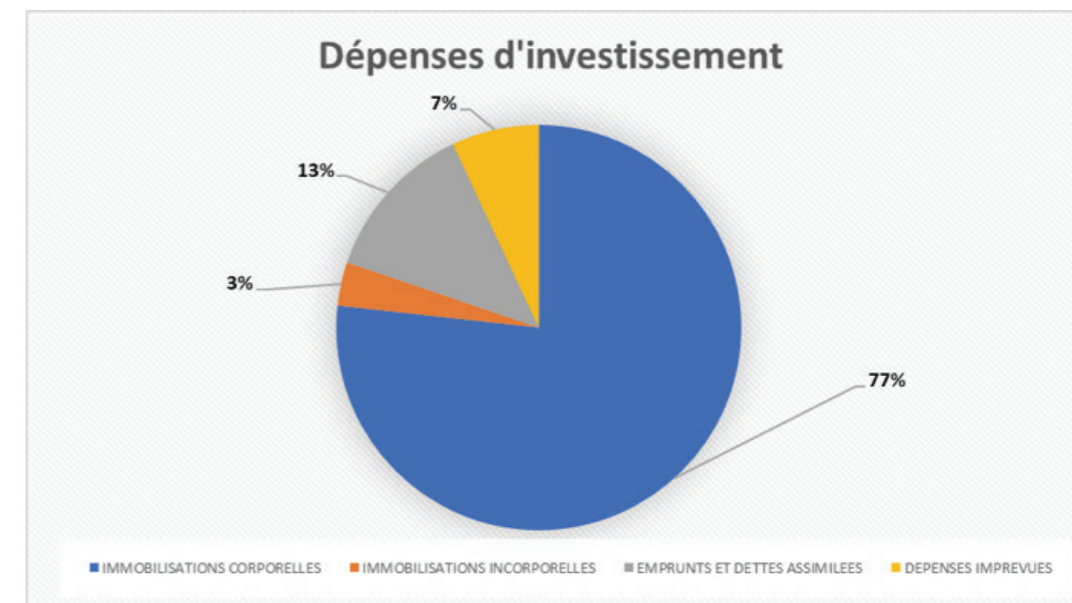
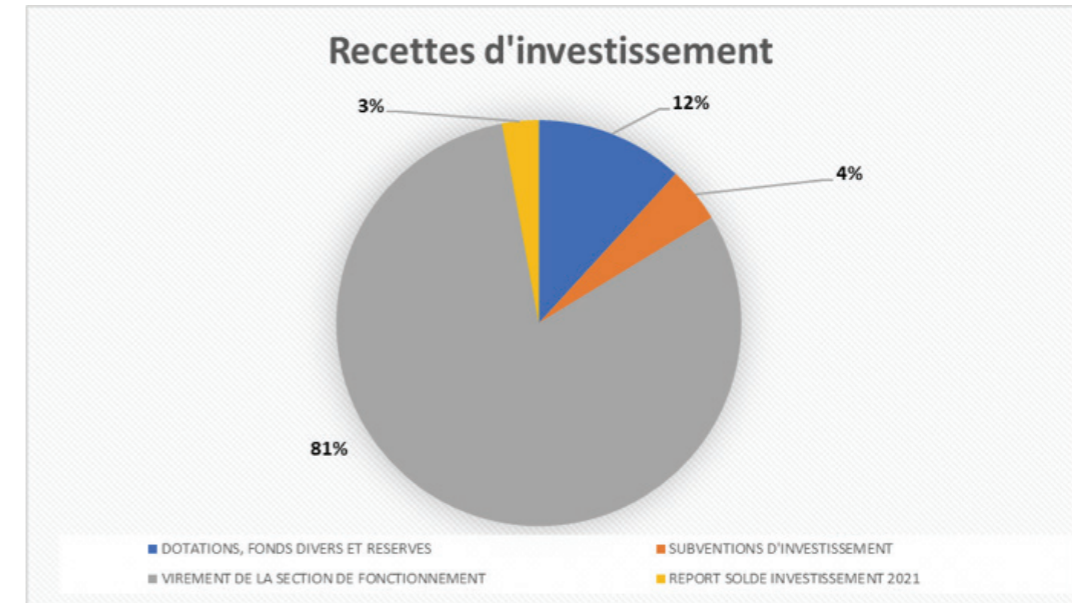
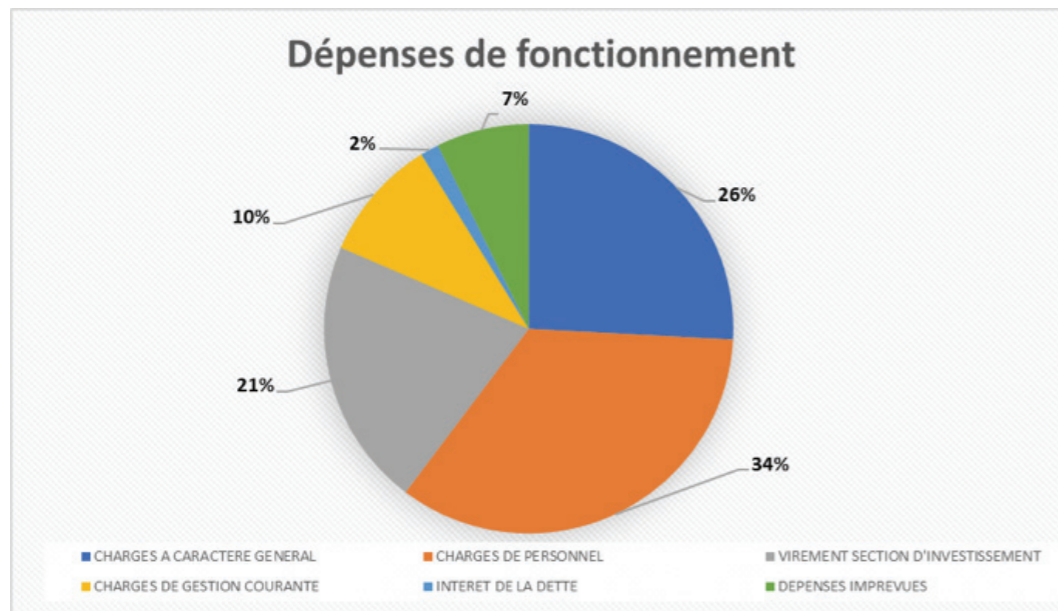
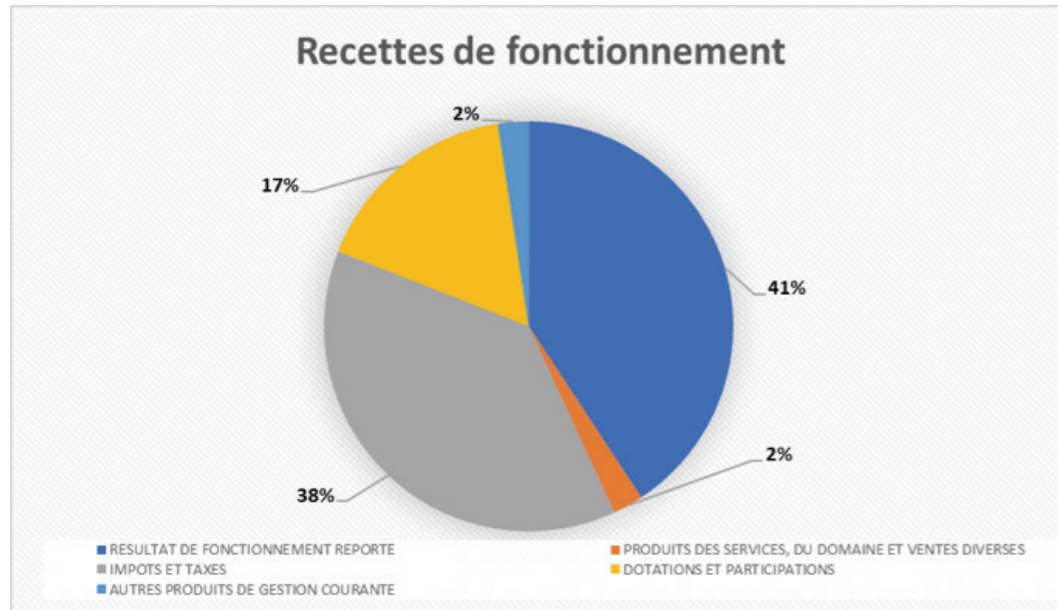
Soyez assurés que vos élus continueront à s'inscrire dans un dispositif de gestion maîtrisé et réaliste.



FINANCES

LE BUDGET COMMUNAL 2022

en chiffres



ART

Expositions à la médiathèque

Du 17 mai au 4 juillet la médiathèque de Meynes a eu le plaisir de recevoir cinq artistes, quatre peintres et un créateur de luminaires : Jenny Avenel, Anna Loum, Aurélie Clair-Migniot, Yolande Louvet et Christian Canal.

Merci aux artistes d'avoir partagé leur plaisir de l'art avec les enfants des écoles et les lecteurs de la médiathèque.



MAIRIE

Du mouvement dans le personnel de la mairie

Dans l'objectif de toujours mieux servir les Meynois, une restructuration des services municipaux a eu lieu ces dernières semaines.

La fin de contrats pour les uns, le souhait d'évoluer ou de changer d'horizon pour d'autres, ont contraint la municipalité à entériner un mouvement de personnel au sein de la mairie et à décider de nouvelles affectations.

Madame Cathy GIRAUD, chargée d'urbanisme, a bénéficié d'une mobilité interne et occupe dorénavant le poste d'agent de médiathèque précédemment occupé par Madame Françoise CHUNG en fin de contrat.

Madame Christine MAURICE, agent titulaire de la fonction publique affectée à la mairie de Beaucaire, a été recrutée par voie de mutation au poste de chargée d'urbanisme, son secteur de prédilection.

Monsieur David CHARBONNEAU maître-nageur sauveteur, a été recruté sur un poste à temps complet pour couvrir d'une part la période estivale à la piscine municipale et d'autre part pour compléter les effectifs des services techniques sur le reste de l'année.

Monsieur Philippe COMBE, agent titulaire des services techniques a été nommé responsable de ce service.

La Directrice Générale des Services et Monsieur le Maire remercient les agents ayant quitté leur fonction pour leur dévouement et engagement et leur souhaitent bonne route.

Ils souhaitent également la bienvenue à ceux chargés de les remplacer avec le souci constant d'améliorer la performance du service public

SPORT

Piscine municipale

Avec l'arrivée des premières chaleurs la nouvelle saison a été lancée le samedi 4 juin à la piscine municipale René SEYDOUX.

Elle a été ouverte au public tous les samedis jusqu'au 12 juillet et les élèves de l'école maternelle et ceux des classes de l'élémentaire ont bénéficié de séances de natation supervisées par David l'animateur sportif municipal.

Ces séances scolaires, prises en charge par la municipalité, s'inscrivent dans le plan « Aisance aquatique » du Ministère des Sports, afin de tendre vers l'objectif zéro noyade par l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge.

Cet été la piscine municipale sera ouverte jusqu'au mercredi 31 août, du mardi au samedi de chaque semaine de 10h à 12h et de 15h à 19h.

Tarifs :

- . Enfants -14 ans : 2,50€
- . Adultes +14 ans : 3,50€
- . Carte 20 entrées enfants : 40€
- . Carte 20 entrées adultes : 60€

En plus des horaires d'ouverture au public, des cours d'apprentissage de la natation, d'aquagym ou d'aquabike en musique, ainsi que des cours de natation groupes adultes peuvent être dispensés par le maître-nageur sauveteur.

Réservations et informations au 06.15.51.67.07



ÉTÉ 2022

Plan canicule 2022

Le Plan National Canicule est activé tous les ans et couvre la période du 1^{er} juin au 15 septembre, afin de prévenir et limiter les conséquences sanitaires sur la population pendant les fortes chaleurs.

Notre région a connu un épisode de chaleur particulièrement précoce avec de fortes températures entre le 15 et le 19 juin dernier.

Si vous faites partie des personnes à risques (âgées, isolées, handicapées) pensez à vous faire inscrire en mairie sur le registre de la commune pour bénéficier d'un suivi de la part du CCAS et recevoir de l'aide, si vous le souhaitez, pendant les éventuelles futures fortes chaleurs estivales.

Il est rappelé que la commune, pendant les épisodes caniculaires, met à disposition des personnes inscrites, dont le logement ne peut pas être maintenu frais, une salle climatisée de 14h à 17h, du lundi au vendredi, sur simple demande à l'accueil au Secrétariat de la mairie.



Conseils et gestes simples à adopter par tous pour se protéger des fortes chaleurs. Publié par Santé Publique France.

Il est important de se protéger, même quand la chaleur est de courte durée.

Les conseils de prévention s'appliquent à tous et particulièrement aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants, personnes sans abri...) et aux travailleurs exposés à la chaleur, plus à risque de présenter des complications.

- Boire de l'eau régulièrement, même

si on n'a pas soif ; éviter l'alcool

- Rester au frais : éviter les sorties aux heures les plus chaudes
- Maintenir son logement au frais
- Éviter les efforts physiques aux heures les plus chaudes
- Dans la journée, persiennes et vitrages seront :
 - maintenus fermés du côté du soleil. Leur double obstacle limite l'entrée de la chaleur dans la pièce

- ouverts du côté ombragé si cela permet la réalisation de courants d'air. Dans ce cas, prendre une serviette humide pour que l'évaporation refroidisse l'atmosphère. S'il n'est pas possible de faire des courants d'air avec les seules fenêtres à l'ombre, les maintenir fermées.

- Se rendre dans un endroit frais (bibliothèque, cinéma).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD

Une journée Cohésion

Une journée de cohésion a été organisée le 6 juin écoulé au sein des services de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

M. Fabrice FOURNIER, maire de Meynes et vice-président délégué aux ressources humaines de la Communauté de Communes, assistait à cette journée d'entreprise qui a réuni plus de 90 participants, dont plusieurs agents meynoïis, répartis en 14 équipes.

L'objectif premier de cette journée était de renforcer la solidarité et la cohésion d'équipe entre les employés communautaires par l'organisation de nombreuses activités et défis amusants.

Cet évènement rassembleur a été également un excellent moyen de remercier les agents pour le travail qu'ils font au quotidien au service des habitants du territoire.



Déchetterie

Horaires d'été du 4 juillet au 3 septembre 2022 :

8h00 à 15h00 en continu (fermeture au public 1/4 d'heure avant) les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi avec une fermeture les jeudi et dimanche.

Déchetterie fermée les jours fériés.

Marchés nocturnes

Par convention la CCPG a proposé aux communes membres, en partenariat avec la société Créateurs d'Occitanie, de rechercher des exposants et d'organiser des marchés nocturnes ouverts au public tous les lundis des mois de juillet et août (sauf le 15 août) de 19h à minuit sur tout le territoire intercommunal.

Comme annoncé dans le bulletin municipal N°7 d'avril 2022, le marché nocturne de Meynes a été programmé le lundi 11 juillet dernier, étant précisé que les producteurs ou créateurs locaux qui souhaitaient exposer à ce marché pouvaient bien évidemment s'inscrire auprès des organisateurs, comme ils pouvaient aussi le faire pour tous les marchés nocturnes de la CCPG sur la période précitée.

Prochains marchés nocturnes des villages du Pont du Gard :

Lundi 8 août : Fournès Lundi 22 août : Castillon Lundi 29 août : Domazan

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Association
Tous en rythme

Après deux années difficile face à ce Covid l'association tous en rythme fait le bilan.

Pour cette année **105 adhérentes.** (Jazz, rythmes latinos, Pilates, New style dance)

Un bureau soudé qui permet d'avoir une super organisation tout au long de l'année afin de pouvoir organiser un gala que tout le monde attendait et qui a été à la hauteur des attentes de tout le monde.

Un bilan financier qui reste positif et encourageant pour la suite.

L'élection d'un nouveau bureau avec la démission de Mme Fondville Flora que nous remercions vivement pour toutes ses années passées en tant que vice présidente et pour tout le travail fait à nos côtés.

Deux nouvelles personnes intègrent le bureau Madame Lavezzo Christine et Madame Humeau Véronique à qui nous souhaitons la bienvenue et grâce à leur arrivée de nouvelles idées vont naître dans l'association.

Le bureau est composé de :

- Mme Frambry Lise, Présidente
- Mme Mary Stephany, Vice présidente
- Mme Villeneuve Virginie, Secrétaire
- Mme Lavezzo Christine, Secrétaire adjointe
- Mme Humeau Véronique, Secrétaire adjointe
- Mme Eyssette Aurélie, Trésorière
- Mme Fournier Vanessa, Trésorière adjointe

Nous vous donnons rendez vous à la rentrée dès le 5 Septembre pour la reprise des cours sans oublier le Forum des associations début septembre.

La présidente Lise Frambry

SHOTOKAN KARATÉ

Série noire !

Parmi ses nombreuses associations, Meynes compte depuis de nombreuses années un club très actif de Shotokan karaté.

Le club accueille des enfants et des adultes qui sont entraînés par Natalie Fournier et Neji Kochrad.

La saison sportive 2021/2022 s'est terminée sur un double succès puisque 2 des élèves, Romuald LAVAL et Loïc CLOP, ont obtenu avec succès leur ceinture noire 1^{er} Dan.

L'obtention de ce titre nécessite des années d'entraînement ainsi qu'une

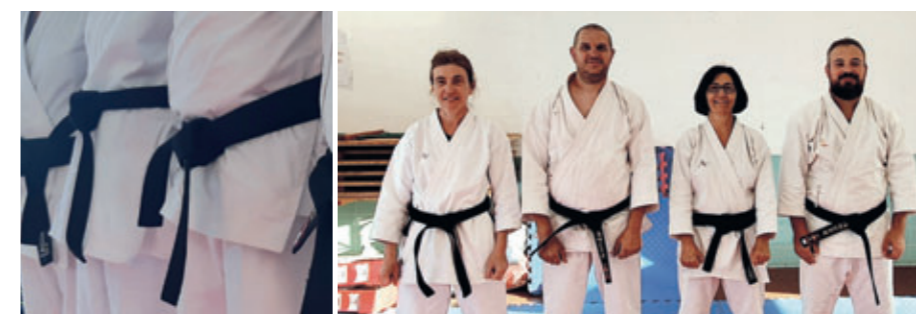
préparation physique et mentale.

Le karaté est avant tout un art martial.

C'est un sport de combat.

Mais on y apprend aussi le courage et la ténacité, le contrôle de soi et la précision, le respect et le sens de l'honneur... beaucoup de valeurs inscrites dans un code moral rigoureux.

Félicitations aux nouveaux gradés.



DANSE

Un gala tant attendu !!!

Après deux années compliquées, enfin l'association TOUS EN RYTHME a enfin pu le 18 Juin présenter un gala de danse à la salle Pitot du Pont Du GARD.

Avec un peu plus de 80 danseuses et nos deux professeurs cette journée tant attendue a été parfaite.

L'organisation de ce Gala est mis en œuvre par l'ensemble du bureau sous le regard attentif de Margaux et Flore nos deux professeurs qui tout au long de l'année travaillent sur les chorégraphies, le choix des costumes et des musiques qui sont représentées lors de ce gala de fin d'année.

2 représentations ont été nécessaires afin de recevoir parents, famille et amis des danseuses. Plus de 270 spectateurs ont pu profiter de ce spectacle.

Nous remercions les familles, les amis, Monsieur Le maire, Fabrice FOURNIER, l'élue aux associations de la commune, Alexandra MORAND ainsi que Monsieur Gérard BLANC et Madame DHERBECOURT pour leur présence.

L'association Tous en rythme vous donne rendez vous en septembre lors du forum des associations pour une nouvelle année de danse qui on l'espère sera pour vous, pour nous une fois de plus une belle réussite pour notre village.



CHATS LIBRES

Vide grenier
des Chats Libres

Le 12 juin 2022, Les Chats Libres de Meynes ont organisé leur 1^{er} vide grenier.

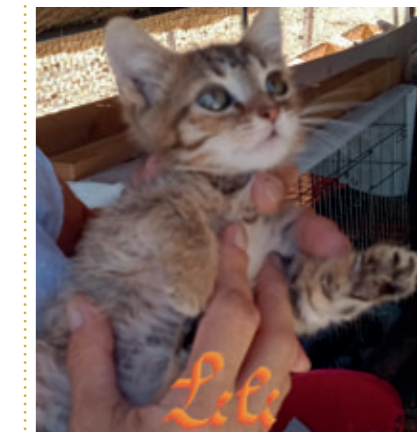
Les exposants, ainsi que les acheteurs étaient au rendez vous.

L'association remercie toutes les personnes qui par leur présence ont contribué à la réussite de cette journée.



L'association propose à l'adoption des chatons qui seront stérilisés, identifiés et vermifugés.

À l'adoption : Lili = 5 semaines



Roméo = 3 semaines



**Pour de plus amples renseignements :
SMS 06 50 71 47 23**

AMÉNAGEMENT

Une nouvelle aire de jeux

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, les travaux d'aménagement d'une nouvelle aire de jeux dans l'enceinte du stade municipal ont démarré très récemment, pour une ouverture au public souhaitée à la rentrée de septembre.

Ce complexe municipal, actuellement sous utilisé, dédié aux sports et aux activités physiques, était tout désigné pour recevoir de nouvelles activités dans un environnement stimulant, interactif, multifonctionnel et sûr.

Cet espace de vie, combinant astucieusement de nouvelles animations en complément des équipements sportifs existants, a vocation à être utilisé en libre accès afin qu'enfants, adolescents et adultes puissent en profiter.

L'aménagement multi-loisirs se présente de la façon suivante :

- Aire de jeux pour enfants
- Terrains de boules
- Réfection de la piste d'athlétisme
- Aménagement d'une buvette
- Création d'un circuit ludique de pumptrack pour les sports de glisse.

Pour ouvrir cet espace tout public aux adultes et à la famille en général, le site sera complété par la création d'une zone de stationnement et l'installation de tables de pique-nique.

Après une phase de réflexion, de pré-étude et de faisabilité menée par les élus en charge du dossier, le conseil municipal a approuvé le programme des travaux de l'espace multi-loisirs dans sa séance du 14/01/2021, et une réunion de concertation a eu lieu le

21/03/2021, notamment avec le bureau de l'association des boules, pour enrichir le projet.

Après consultation des entreprises lancée le 08/04/2022 et rapport d'analyse des offres du 06/05/2022, l'Assemblée délibérante dans sa séance du 12/05/2022 a approuvé l'attribution des marchés de travaux à l'entreprise LAUTIER-MOUSSAC.

Le montant global de cette opération

s'élève à la somme de 206 850,25 € H.T et la commune bénéficie d'une subvention de l'Etat au titre du programme DETR d'un montant de 29 544,00 €.

Ce projet d'investissement sportif mûrement réfléchi, tourné résolument vers la jeunesse, favorisera la pratique d'activités collectives pour tous et renforcera les échanges et liens sociaux.



Plan d'aménagement

SÉCURITÉ

Sécurisation voirie

Pour la circulation routière, les services municipaux ont dû intervenir directement sur la voirie, dans le village, afin de sécuriser un emplacement supportant des passages fréquents.

C'est à hauteur de l'embranchement entre le Chemin du Bassin et la route de Nîmes que nos agents ont supprimé un ralentisseur qui n'était pas conforme aux normes en vigueur.

Cette modification apporte un réel confort à nos usagers de la route.

TRADITIONS

Fête du 1^{er} mai

La fête du 1^{er} mai a connu un beau succès et un public conquis a participé à ces trois jours de festivités, organisés par l'association Meynes Traditions avec la participation de la commune, du Bistro Del'Yo et de la pizzeria Au Petit Bonheur.

Abrivados longues, parcours ouverts et bandidos de la manade LABOURAYRE, déjeuners et apéritifs musicaux ont ravi attrapeurs, spectateurs et les

nombreux participants. Le dimanche, la jeunesse meynoise a perpétué la tradition de l'arbre de mai, qui marque le changement du rythme hivernal au rythme estival, en déposant des branchages sur la devanture des commerces ou devant le domicile des élus.

Une fête du 1^{er} mai bien vivante, annonciatrice des festivités de l'été.



ÉVÈNEMENT

De belles cylindrées

Dimanche 6 mai un rassemblement de véhicules d'exception occupait la place du village.

Pas moins de dix-sept équipages participaient à cette manifestation, organisée par le Tennis Club Meynois et des baptêmes étaient proposés à bord des Ferrari, Maserati, Porsche, Lotus ou

Lancia Delta intégrale sur un circuit de 7 km.

Les participants et les nombreux visiteurs attirés par ces luxueux véhicules ont apprécié cette occasion exceptionnelle de les découvrir au plus près et de partager la passion des automobilistes collectionneurs.



FÊTE DES VOISINS

Une belle fête des voisins

C'est par une belle soirée, le 20 mai dernier, que les habitants de plusieurs quartiers de Meynes ont décidé d'organiser une fête des voisins.

Ce moment généreux et festif a été l'occasion de chaleureuses retrouvailles pour certains, à la façon d'un pique-nique géant, après une interruption de deux ans pour cause de covid.

Le soir de la fête, chaque participant a apporté quelque chose à manger ou à boire, l'essentiel étant de privilégier la convivialité, de créer des liens, de renforcer la proximité et de mieux connaître ses voisins.

Un moment de partage et un mouvement de solidarité où les conversations sont allées bon train avec un sentiment d'appartenance au quartier.



ANNIVERSAIRE

20 ans de la Manade Labourayre à Langlade

A l'occasion de la fête du printemps qui s'est déroulée du 12 au 15 mai 2022, la Commune de Langlade – Gard, par l'intermédiaire de son Maire Gaétan PREVOTEAU, a remis le trophée de sa ville au manadier Franck LABOURAYRE pour vingt ans de participation aux abrivados, encierros et autres manifestations taurines de cette Collectivité.

Une cérémonie au cours de laquelle l'édile de Langlade a eu quelques mots choisis pour Francis LABOURAYRE, aujourd'hui disparu, relaté quelques anecdotes et remercié le manadier pour ses spectacles de qualité.

Notre Maire, Fabrice FOURNIER ainsi que M. Clément MONNIER, premier adjoint, participaient à cette remise de trophée à la manade meynoise qui contribue, par son activité et ses compétences reconnues, à faire connaître notre village bien au-delà des limites de notre Département.



RENDEZ-VOUS

FOOD TRUCKS saison 3

Après le succès des soirées des années précédentes, les food-trucks sont de retour à Meynes tous les mercredis au soir de la période estivale.

Depuis le mercredi 20 juillet et jusqu'au mercredi 31 août les organisateurs vous donnent rendez-vous, de 19h à minuit, sur notre place du village pour partager un moment festif et convivial.

Plusieurs camions cantines vous proposent un mode de restauration rapide, conjugué à une cuisine de qualité et de proximité, préparée devant les clients, pour des instants découvertes et de plaisir.

Ces soirées, avec animations musicales et concerts gratuits, permettent également de soutenir l'économie locale et notamment les commerces du centre ville qui présentent une offre complémentaire aux services de restauration mobile, pour, par exemple, boire un verre ou déguster une pizza.

Alors venez nombreux, en famille ou entre amis, vous restaurer dans une ambiance guinguette, chanter, swinguer et danser !



COMMÉMORATIONS

Cérémonies d'hommage



Des cérémonies se sont déroulées au Monument aux Morts de la Commune pour la commémoration du 77^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, ainsi que le 8 juin pour la Journée Nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine (1945-1954).

Selon la tradition, ces cérémonies ont donné lieu à la lecture des discours officiels, au dépôt des gerbes et au pavage des bâtiments publics.

Une dernière cérémonie s'est déroulée au cours du trimestre écoulé, quant à elle sur la place de la Mairie, commémorant l'appel historique du 18 juin 1940 du général de Gaulle à refuser la défaite et poursuivre le combat.

M. le Maire adresse ses remerciements aux porte-drapeaux, aux représentants des anciens combattants et à tous les participants fidèles au devoir collectif de mémoire.



CONDOLÉANCES

Hommage M Domenech



Nous avons une pensée très émue pour la perte de notre membre actif du CCAS, M André Domenech.

Nous garderons tous en mémoire le médecin dévoué qu'il fut dans notre village de 1974 à 2012 mais aussi l'adjoint de Jean Floutier de 1983 à 1989 et conseiller municipal d'opposition de 1989 à 1995 de Roger Nogier.

Nous retiendrons de lui le souvenir d'un homme hors du commun, d'une personnalité exceptionnelle, d'un être chaleureux et sincère.

Il aura marqué les femmes, les hommes, les esprits et son village. Sa présence et ses actions resteront inscrites dans la mémoire et le socle Meynois.

Toutes nos pensées vont à sa famille et ses proches

SPECTACLE

Relais Assistante Maternelle

Le vendredi 3 juin à la salle des fêtes de Meynes, une cinquantaine d'enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou de leur parent ont répondu présents à l'invitation du Relais Petite Enfance pour assister au spectacle « Crocopom's » joué par la Compagnie Croc'Odile.

Durant 45 minutes, petits et grands ont suivi Odile qui, dans un joli jardin, part à la recherche de son chat. En chemin, elle rencontre Oriane, un crocodile, puis une chenille qui se transforme en magnifique papillon... Tout cela en poésie et en chanson pour le plus

grand bonheur du public !

Le maire de Meynes, monsieur Fournier Fabrice, ainsi que la vice-présidente de la Communauté de Communes en charge de la Petite Enfance, madame Trapier Laurence, ont assisté eux aussi au spectacle. Cette dernière a remercié les assistant(e)s maternel(le)s pour leur travail et leur implication auprès des enfants et des parents. Une collation est venue clore la matinée.

Cet évènement a été organisé par madame Gavilan Vanessa, responsable du relais petite enfance.



INITIATIVE

Le cirque à l'école

A l'initiative de l'Association des parents d'élèves de Meynes, les équipes éducatives des deux écoles, en collaboration avec l'école du cirque « Equilibre », ont mis en place courant Avril un projet éducatif d'initiation à l'art du cirque.

Pendant trois semaines, d'abord dans les locaux de l'école maternelle, puis sous le chapiteau installé sur le site du stade municipal, les élèves ont pu s'entraîner à l'équilibre (sur fil ou sur boule), à la jonglerie (assiettes chinoises, bâton du diable ou diabolo), au trapèze, aux portés acrobatiques... avant de présenter, au cours de deux soirées très réussies, leur spectacle à un nombreux public.

Un projet de création collective où se mêlaient prouesses corporelles et langage artistique déclenchant l'émotion du spectateur.



PROJET

Collège d'Aramon

A l'initiative de l'Association des parents d'élèves du Collège d'Aramon et avec l'adhésion de la direction de l'Etablissement, l'Association « Colosses aux pieds d'argile » est intervenue auprès des 550 élèves pour une sensibilisation aux violences sexuelles.

Par un discours élaboré avec des professionnels, adapté à chaque âge et niveau, les intervenants ont évoqué les violences qui peuvent être physiques ou du harcèlement sur les réseaux sociaux, ou encore les bizutages.

La Commune de Meynes, dont les enfants sont scolarisés au Collège Henri PITOT d'Aramon, a apporté son soutien financier à ce projet ambitieux et d'une ampleur exceptionnelle auprès de l'ensemble des classes, de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

ÉCHANGE

La fête des écoles

Suite à une interruption de deux ans, liée aux contraintes sanitaires de la covid, les enseignants, avec l'aide de l'Association des Parents d'Elèves de Meynes, ont organisé fin juin la fête des écoles, en plein air, dans la cour de l'école élémentaire.

Une occasion de réunir tous les acteurs de l'école (enfants, équipes éducatives, parents...) pour un moment d'échange convivial.

Après le magnifique spectacle des enfants des écoles, élaboré par des enseignants créatifs et passionnés, place au jeu pour les plus jeunes participants qui ont pu se divertir dans

un bain de mousse et à la gourmandise pour les grands et les petits aux stands repas et buvette, le tout proposé par l'APE.

Au-delà de l'aspect purement festif, les recettes de cette soirée ont permis de récolter des fonds afin de participer au financement des projets éducatifs comme l'acquisition de matériel, les sorties ou les voyages scolaires.

Une organisation et une répartition des tâches où rien n'aura été laissé au hasard (sauf le tirage de la tombola!), sans oublier la participation des Services techniques municipaux pour la logistique de cet évènement.



ÉTAPE

Passage en 6^{ème}

A quelques jours des vacances scolaires d'été les élèves de CM2, accompagnés de leur professeure Mme CARBONELL, étaient réunis en mairie pour fêter leur départ au collège à la prochaine rentrée.

Après une visite commentée de l'hôtel de ville, le maire Fabrice FOURNIER et son adjointe aux affaires scolaires Morgane ANDRE-BERNAVON ont remis, au nom de la municipalité, des cadeaux pour marquer le passage en 6^{ème} des écoliers de Meynes (livrets citoyenneté, clé USB, calculatrice collège).

L'occasion également de saluer le travail des enseignants qui les ont accompagnés de l'école maternelle jusqu'à la classe de CM2.

Pour les enfants, une aventure se termine, une autre s'annonce, étant précisé qu'ils se sont déjà donnés rendez-vous dans 10 ans pour ouvrir leur capsule temporelle.

Nous leur souhaitons une bonne adaptation et une bonne continuation dans la poursuite de leur scolarité au Collège.



ANNIVERSAIRE

Club Rencontres et Amitiés

Le samedi 28 mai 2022, devant une assemblée de plus de 120 personnes, le club de Meynes a fêté ses 45 +2 : 47 ans.

Le maire Fabrice Fournier et le conseiller départemental Gérard Blanc ont souhaité un joyeux anniversaire au club.

Un hommage a été rendu aux premiers membres fondateurs du club.

Ils ont félicité chaleureusement Christine Billot actuelle présidente et tous les membres du conseil pour leur dynamisme et leur compétence :

Rolande Scannella vice-présidente, Annie Delbecq trésorière, Violette Flores secrétaire, ainsi qu'Annie Isoard, Estelle Poletti, Dominique Cannevière, Anne Billot, et Michèle Kadobkin.

L'orchestre Cocktail de Nuit et le traiteur Jeremy Dubois ont fait de cet anniversaire un véritable succès.

Les activités du club ont lieu tous les mardis après-midi.

Le club a pour vocation de réunir nos aînés et de permettre l'intégration de ceux qui ont choisi de venir passer leur retraite dans notre village.



SÉCURITÉ

Salon de la police municipale



Le mercredi 25 mai 2022 s'est déroulé le 6^{ème} salon de la police municipale à La Grande Motte auquel ont pu participer notre policier municipal monsieur Julien ROYO et notre adjointe chargée de la sécurité madame Sonia REBOUL.

Le matin a eu lieu une conférence sur la loi de sécurité globale préservant les libertés, très enrichissante. Dans l'après-midi pas moins de 70 exposants ont fait découvrir de nouveaux produits concernant la sécurité.

Échanges et convivialité étaient au rendez-vous.



PORTRAIT

Un jeune raseteur meynoïse prometteur

Les courses de ligue (cornes nues) de la Fédération Française de la Course Camargaise permettent au public de découvrir de jeunes taureaux et des raseteurs stagiaires.

C'est le cas du jeune Kaïs OUFKIR, 19 ans, qui après 4 années d'apprentissage au sein de l'école taurine de Bouillargues est monté en ligue cette année pour réaliser son rêve d'enfant : devenir raseteur !

Une ambition, malgré le danger et le stress, partagée par sa famille et ses amis qui l'accompagnent et le soutiennent dans les arènes de la région.

Au fil des courses de cette saison (St Martin de Crau, Aigues Vives, Péligan, Remoulins, Villeneuve les Maguelonne, Barbantane ...), le longiligne gaucher meynoïse s'affirme avec une efficacité redoutable devant les cocardiers et un moral de vrai gagnant qui ose des rasets risqués, avec envie et respect des taureaux.

Apprécié du public et généreux dans l'effort, ce jeune raseteur très prometteur, engrange de l'expérience et prend du métier pour confirmer ses qualités et pouvoir prétendre évoluer

ultérieurement dans la catégorie supérieure du Trophée de l'Avenir.

Tous nos meilleurs vœux de pleine réussite accompagnent la carrière de ce jeune ambassadeur du territoire qui apporte déjà sa contribution au rayonnement et à l'attractivité du village tourné vers la défense de nos traditions taurines camargaises.

Dans l'immédiat, en dehors du temps de la compétition, Kaïs gère sa vie entre les entraînements quotidiens et son travail dans l'entreprise locale JULLIAN, sans oublier sa passion pour le cheval, vécu en sa qualité d'amateur à la manade LABOURAYRE, ou encore son engagement associatif bénévole de vice-président du comité des fêtes de Meynes.



VICTOIRE

Coupe du Gard féminine 2022 - U13 Trophée Miléna MURAT

Les U13 équipe 1 de Bouillargues Handball Nîmes Métropole ont remporté la finale de la Coupe du Gard Trophée Miléna MURAT face à Beaucaire ce 19 mai 2022.

Une Meynoise a participé à ce parcours exceptionnel.

La municipalité adresse ses félicitations à Pauline KHOUALDIA ainsi qu'à toute son équipe.



CULTURE

Poterie : les consciences

Le nom

Ce que l'on trouve dans la documentation : Vers 1400 ans, les moines de l'ordre des mendiants passaient de maison en maison afin de récolter de l'huile d'olive pour la subsistance des pauvres. Ils recueillaient le précieux liquide dans des jarres, les cordages passaient dans les anses et les bouteilles pendaient sur le flanc des ânes. Chacun donnant, selon sa « conscience ».

Pour ma part je ne serais pas si précis, il est évident qu'à l'époque, l'ordre des mendiants était bien représenté en Italie du nord et en France autour de la Méditerranée. Ce qui est sûr c'est que donner selon sa conscience a été dit et est même passé dans l'imagerie populaire pour traverser les siècles. Par qui ? nous ne le saurons jamais, mais ces paroles très diplomatiques ne vexant personne et surtout n'engageant en rien le demandeur.

La conscience

Organisation de son psychisme qui, en lui permettant d'avoir connaissance de ses états, de ses actes et de leur valeur morale, lui permet de se sentir exister, d'être présent à lui-même.

La forme

La forme découle de l'usage utilitaire du récipient transporté par un âne : forme arrondie avec un goulot étroit et anses horizontales pour permettre le passage de la cordelette de suspension. Il est à noter que l'on retrouve des anses horizontales dans certains vinaigriers et cruches. Elle peut se concevoir, soit par tournage, moulage, ou superposition de boudins ou bandes de terre. Il faut déjà être un bon tourneur pour exécuter

cet objet au tour, pour refermer le corps de la pièce afin de réaliser le goulot.

A l'époque

Les consciences d'époque étaient exécutées avec de la terre provenant du site où se trouvait le potier, cuites au feu de bois en basse température et émaillées au plomb avec un oxyde de fer ou de cuivre.

Actuellement

Pour nous, l'histoire est très jolie et nous lie avec l'activité de nos aïeux qui représentaient une tranche importante de la population artisanale meynoise. Dans l'atelier Parcours de Potiers, nous utilisons une terre de grès cuite une première fois en dégourdi à 980 °C. Le dégourdi est émaillé (intérieur - extérieur) Et le tout subit une deuxième cuisson à une température de 1280 °C. Les cuissons se réalisent dans un four à gaz et la montée en température dure respectivement entre 6 et 9 heures. Il faut dire que c'est un excellent exercice pour apprendre à travailler la terre. Nous réalisons la conscience avec des bandes de terre que nous ajustons les unes aux autres en respectant la régularité de la forme, les courbures, l'évasement ou le rétrécissement. Et pour tout dire c'est un moment de partage et de découvertes entre humains réalisant un objet commun et personnel, une très riche expérience, un vrai bonheur.

Je reste à disposition pour toutes les personnes désireuses de tenter l'expérience, Il faut prendre le temps, avoir de la patience, de la rigueur, être motivé et conscient !

Pierre Etienne



ARTISANAT

Fête des potiers et tuiliers

La commune de Meynes a une tradition potière et tuilière significative qui remonte au moins au début du 17^{ème} siècle et compte, encore de nos jours, des traces d'anciennes carrières d'argile ainsi que de cet artisanat de terre cuite, notamment trois fours de potier dans les quartiers des « tuileries basses » et des « tuileries hautes ».

Cette tradition de la maîtrise des argiles est perpétuée et ce patrimoine remarquable, souvent méconnu, mis en avant par Parcours de Potiers et deux associations locales très actives : Empreinte d'argile et de feu et Terre de conscience

Elus et bénévoles se sont donnés rendez-vous le 25 septembre prochain pour organiser, sur la place de la mairie, la première édition de la fête des potiers et promouvoir la poterie du territoire avec entre autres la « conscience » de Meynes, l'huile d'olive et les oliviers.



SOLIDARITÉ

Les Restos du cœur inaugurés

Le 25 juin dernier, le centre intercommunal des Restos du cœur de Remoulins a enfin pu officiellement inaugurer son local.

Depuis le 13 janvier dernier, ce centre est installé dans un bâtiment, au 1 rue de l'égalité à Remoulins (derrière le bureau public de la Poste) et est ouvert chaque semaine, toute la journée de jeudi, de 8 h 30 à 16 h (coupure entre 12 h et 13 h 30). Les inscriptions sont faites sur place, le jour de la distribution alimentaire.

L'aventure locale Restos du cœur a commencé durant l'hiver 2020/2021. Les premières familles accueillies, à l'époque une vingtaine, étaient servies à partir d'un camion qui était installé chaque jeudi matin dans la cour de la maison des associations, rue de l'ancien pont, à Remoulins. La dizaine de bénévoles fondateurs avait la lourde tâche de compenser le départ de la Croix rouge vers Aramon, qui faisait suite à une perte de local.

Cet été, ce sont près de 80 familles qui sont inscrites dans ce centre pour recevoir l'aide alimentaire. Ces familles sont composées en moyenne à Remoulins de 2,2 personnes. Leur profil est souvent des personnes âgées isolées, des familles monoparentales — père ou mère, seuls avec enfants — et quelques familles en difficulté



dans l'accès au travail. Toutes sont originaires des communes rurales du secteur proche, mis à part notre accueil éphémère de familles ukrainiennes.

Au-delà de la simple aide alimentaire, la trentaine de bénévoles actuellement actifs — eux aussi, issus des communes alentour — effectue un travail remarquable pour aider les personnes en situation précaire vérifiée et créer du lien d'intégration et d'animation sociale. Ainsi, en fonction des besoins et des compétences des bénévoles, le centre de Remoulins apporte du conseil pour divers problèmes administratifs, oriente et initie les démarches (recherche d'emploi, accès

au droit, microcrédit...) De même, des projets de séjours vacances ont été organisés, une journée à la mer, des séances de cinéma, et autres.

La pandémie de la COVID ayant empêché une inauguration plus tôt, les responsables — bénévoles pragmatiques — ont profité de l'évènement national « Les Restos ouvrent leur cœur », de ce samedi fin juin, pour inviter les partenaires et amis à un moment inaugural. Moment vécu précisément vers 11 h, devant la mairie de Remoulins. Les membres du CCAS de Meynes s'étant déplacés pour l'occasion, ils ont ainsi pu découvrir l'organisation du local. Les autres visiteurs représentaient les mairies partenaires, dont Fabrice FOURNIER, des institutions et associations locales (la Ressourcerie, la maison des services, etc.) et des fournisseurs. Ces derniers jouent un rôle primordial dans la stratégie de substitution d'apports voulue au niveau national. De fait, ces dons de commerçants et producteurs locaux compensent les approvisionnements en baisse des dépôts. Le centre de Remoulins, comme les 23 autres centres d'activité gardois, est en recherche permanente de partenaires pour ce type de dons.

Renseignements au 09 72 10 95 55, ou alain.mauger@restosducoeur.org



SANTÉ

MÉMO SANTÉ

CABINET MÉDICAL

09 71 16 03 59
7 avenue du Murel 30840 Meynes
Prise de rendez-vous : <https://www.doctolib.fr>

CABINET DENTAIRE

04 66 57 28 38
Place de la Mairie 30840 Meynes

INFIRMIÈRES

Girod Catherine - Desnoues Lydie - Chavillon Céline 04 66 57 64 77
Place de la mairie 30840 Meynes

Carpentier Véronique 04 66 63 05 81
34 avenue de la Promenade 30840 Meynes

Autard Christine 06 10 75 10 71
25 avenue de la Promenade 30840 Meynes

KINÉSITHÉRAPEUTE

Bard Reboul Tristan 06 40 60 57 52
25 avenue de la Promenade

OSTÉOPATHE

Brochet MéliSSa 06 70 38 51 83
25 avenue de la Promenade 30840 Meynes

PHARMACIE GARNIER

04 66 57 49 22
1 Chemin des Près 30840 Meynes

PILATES

Marika Jacquot 06 65 53 40 03
25 avenue de la Promenade 30840 Meynes

PSYCHOLOGUE

Lagabbe Joëlle 06 22 52 08 98
210 chemin des Roumettes 30840 Meynes

PSYCHOTHÉRAPEUTE

Landre Céline 06 83 51 26 84
5 impasse de la Placette, 30840 Meynes

SOPHROLOGIE - HYPNOSE ERICKSONIENNE

Daste Christine 06 15 88 93 83
2 impasse des Cerisiers 30840 Meynes



À NOTER

FONDATION



Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier et vous avez un projet de restauration ?

La Fondation du Patrimoine permet à un propriétaire de bénéficier d'une déduction fiscale et d'une aide financière sous conditions.

Pour être éligibles, les travaux doivent, entre autres, concerner un bien ayant un intérêt patrimonial.

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à contacter la Délégation Régionale Occitanie-Méditerranée de la Fondation du Patrimoine au 09 63 57 44 06.



MAIRIE

1 Place de la Mairie
30840 MEYNES

04 66 57 59 38

accueil@meynes.fr

Ramassage ordures ménagères

- Mardi matin et vendredi matin, ramassage des déchets ménagers (sacs noirs ou gros containers)
- Mercredi matin, ramassage du tri sélectif (sacs bleus ou containers bleus)

Pour les personnes ne disposant pas de container, la CCPG fournit des sacs bleus (recyclables) distribués par la commune une fois par an.

Ramassage des encombrants

2^e lundi de chaque mois de 14h à 17h. S'inscrire en Mairie.

Marché communal

Mercredi matin
Place de la Mairie

Médiathèque

Ouverture :
Lundi de 16h à 18h
Mardi de 16h à 18h30
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 10h à 12h

Pendant les vacances scolaires :
mercredi de 9h à 12h
et vendredi de 9h à 12h

Tél. 04 66 57 47 62

Bureau de poste

Place de la Mairie
Tél. 3631

Horaires :
Lundi, jeudi et vendredi 13h30 à 17h et
mercredi 9h à 12h.

Assistante sociale

Prendre rendez-vous au
04 90 33 61 05

NUMÉROS UTILES



Pompiers..... 18

Police secours 17

Samu..... 15

Urgences (n° unique).....112

N° d'appel d'urgence personnes muettes et malentendantes (fax ou sms) .. 114

Gendarmerie nationale 04.66.57.51.72

Police intercommunale 06.37.65.44.27

Drogues alcool tabac08.00.23.13.13

Ecoute cannabis ...08. 11. 91. 20.20

Ecoute alcool 08.11.91.30.30

SOS amitié

Montpellier 04.67.63.00.63

Avignon.....04.90.89.18.18

Sida info service .. 08.00.84.08.00

SOS Medecin 3624

Enfance maltraitée 119

Alerte Attentat/enlèvement 197

Violences conjugales39 19

Allo maltraitance personnes âgées39 77

SOS enfants disparus 116 000

Allo Service Public 39 39

Pharmacie de garde 3237

Urgence gaz.....0800 47 3333

France Télécom 10 13

À NOTER



PROFESSIONNELS MEYNOIS,

VOUS SOUHAITEZ VOUS FAIRE CONNAÎTRE, RE-CONNAÎTRE ?

Aujourd'hui, c'est possible.

NOUS VOUS PROPOSONS UN ENCART PUBLICITAIRE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL, MEYNES, LE MAG'.

Différentes possibilités s'offrent à vous. Renseignez-vous et profitez-en !!

La mairie de Meynes (Tarifs et renseignements en mairie)



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

- PHILIPPE Aymeric & PAGANO Marina, Rosanna 04/06/2022
- CHELLALI Fayçal & LEMDEGHRI Nadia 18/06/2022
- DUCROT Geoffroy & RATTALINO Diane..... 25/06/2022
- MAAMMA Kamel & THAL Elisa01/07/2022

NAISSANCES

- DOMBRY BIOLCHINI Maël.....21/05/2022
- JACQ Juliette28/06/2022

DÉCÈS

- IBTIOUENE Mohamed, El, Fahim 09/04/2022
- MARTINEZ née MORENO Dolorès..... 16/05/2022
- FREMIOT née HORACEK Micheline, Frina, Thérèse17/04/2022
- BELLINI née SELME Eliane, Marie, Julie21/04/2022
- DOMENECH André, Alfred..... 29/04/2022
- MALAVASI née MÉRIT Andrée, Marie30/05/2022
- LACROIX née FANTESINI Renée, Jeanne, Cécile 02/06/2022
- BELROMARI Mohamed 03/06/2022
- TALON Dolores 09/06/2022
- CONDAMIN née VIVENS Louise, Marie 15/06/2022
- FRECHIN née JEAN Marie-Françoise 03/07/2022
- PAHAUT née GEVAUDAN Janine Marie.....11/07/2022
- MARTIN née GAL Andrée, Simone..... 13/07/2022
- ALDEBERT Roger, Clément..... 15/07/2022

Afin de protéger toutes les informations personnelles, les actes d'état-civil (mariages et naissances) ne paraissent dans ce bulletin que sur autorisation des intéressés.



TRIBUNE LIBRE

Groupe de l'opposition

Lors du dernier CM nous avons voté :

- Contre un nouveau boulodrome au stade, dépense inutile, précipitée, impréparée et sans connaître le devenir de celui existant.

- Contre le fait de payer une société pour organiser un marché nocturne alors que par le passé, ce dernier était organisé directement par les élus et avec des producteurs locaux.

Plus d'info sur notre page Facebook : Contact et vous Meynes

Groupe majoritaire

Après la trop longue période de contraintes liée à la crise sanitaire, les manifestations s'enchaînent : fête du 1^{er} mai, vide grenier, fête des écoles, fête votive, Food-truck, marché nocturne, forum des associations, fête des potiers... autant de manifestations populaires, joyeuses et chaleureuses.

Qu'elles permettent au plus grand nombre d'y participer, dans un village où il fait bon vivre.

SONDAGE

Un nom pour votre nouvel équipement (espace multi-loisirs/pumptrack)

La commune vous propose de sélectionner (cocher) parmi les propositions ci-dessous, le nom du nouvel équipement situé avenue de Stade.

- Complexe des Tuileries
- Espace multi-loisirs
- L'Ensemble Sportif Meynois (E.S.M)
- Parc multi-loisirs
- Plateau sportif des Tuileries

Bulletin à retourner à la mairie avant le : 20 août 2022

RENDEZ-VOUS

Tous à la plage !



1€

Bus de la mer

Tous les mercredis du 1^{er} juin au 6 juillet

LA GRANDE MOTTE

à partir du 11 juillet

LE GRAU DU ROI

à partir du 1^{er} août

LA GRANDE MOTTE

Inscription obligatoire dans votre mairie

Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés, ceux entre 16 et 18 ans doivent être munis d'une autorisation parentale.

Les protocoles sanitaires (et notamment le port du masque) seront établis en fonction des recommandations en vigueur au moment du transport. Prévoir un masque en cas de nécessité.